



Mairie
Place de la République
08800 – MONTHERME
Tél : 03 24 53 00 09
Fax : 03 24 53 01 15
mairie.montherme@wanadoo.fr
Site internet :
<http://montherme.fr>

Ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi inclus,
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,

Permanences des élus en mairie,
le mercredi de 17 h à 18 h
ou
sur rendez-vous en contactant le
n° 03 24 53 00 09
ou mairie.montherme@orange.fr

MONTHERME

Communauté de Communes
Vallées et Plateau d'Ardenne

Siège social : Rocroi
Accueil : 03 24 54 59 12
Mail : contact@ccvpa.fr

Siège administratif des Vallées
de Meuse et Semoy
Accueil : 03 24 36 08 61
Mail : contact@ccvpa.fr

Directeur de publication : A. BERNARD

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

JUILLET 2018

No 42

Sommaire :

Page 2 Budget réalisé 2017,
Budget primitif 2018
Rappel civisme

Page 3 Avis aux utilisateurs de lingettes
Travaux
Déversoir de la Racine (suite)
En projet à La Cour

Page 4 Voyage des Anciens
Cérémonie du Pont
Le club de poterie
Courrier anonyme
CLSH « Les Ecaillettes » 2018

Page 5 Du côté des Associations
Un nouveau service
Relevé météorologique

Page 6 Calendrier des manifestations
Etat Civil



Le mot du Maire :

Les catastrophes climatiques évitées (pour l'instant), les entreprises locales qui recherchent du personnel et embauchent, le soleil de Mai et Juin doivent nous inciter à l'optimisme en ce premier semestre 2018.

L'économie touristique, trop longtemps délaissée et sous-estimée, est en plein essor sur notre territoire de Vallées et Plateau d'Ardenne, le nombre de visiteurs ne cessant d'augmenter avec notre Département qui gagne en notoriété.

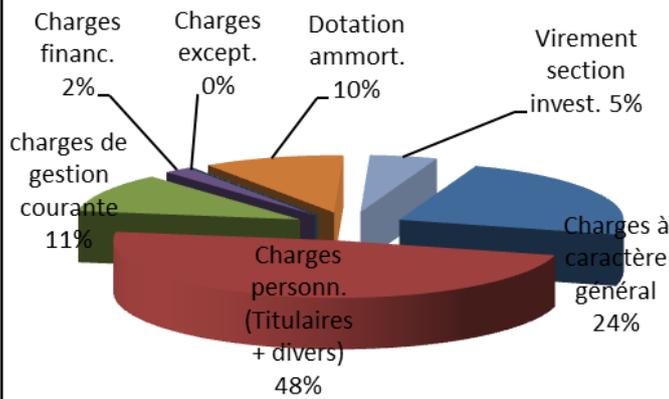
Notre Communauté de Communes rassemble des équipements touristiques d'importance, aux portes de Charleville-Mézières et en liaisons directes avec la Belgique par l'A304 et la vallée de la Semoy. Elle doit profiter de sa situation pour attirer les visiteurs et les intéresser à rester sur notre territoire. Avec la Voie Verte Trans-ardennes, la Trans-semoysienne, les sites touristiques, historiques, géologiques, légendaires et les musées, avec une capacité d'accueil qui s'étoffe en haltes fluviales, gîtes, chambres d'hôtes, cabanes perchées, campings, bases de loisirs, hôtels restaurants, notre Communauté de Communes a un grand rôle à jouer dans le développement d'un tourisme de Nature et de Culture. Certes, les emplois saisonniers ne remplaceront pas les emplois perdus de l'industrie mais ce secteur de l'économie reste encore à développer.

Il est temps pour les Ardennais eux-mêmes de croire au potentiel de leur région, de cesser de se plaindre en noircissant la réalité et de se rappeler cette phrase de nos anciens « mais qu'no' pays est don' biau »

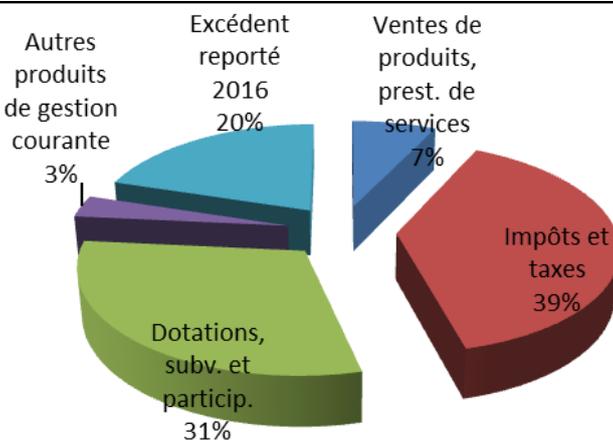
A. BERNARD

Budget réalisé 2017

Dépenses de Fonctionnement :

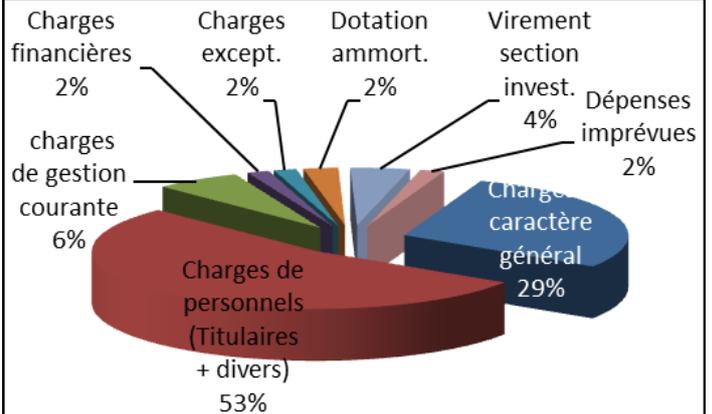


Recettes de Fonctionnement :

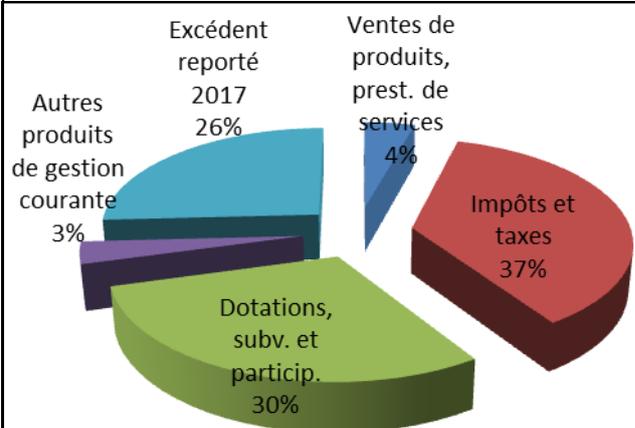


Budget primitif 2018

Dépenses de Fonctionnement :



Recettes de Fonctionnement :



Rappels civisme

- Chaque propriétaire est invité à entretenir son terrain : Taille des haies, entretien de clôtures le fauchage des herbes, ronces et autres plantes envahissantes afin que cela ne crée pas de nuisances envers son ou ses voisins.

- Il en est de l'herbe comme de la neige, chaque propriétaire ou locataire est tenu de désherber le trottoir le long de son pas de porte ou façade.

- Il est grand temps que certains propriétaires de chiens commencent à ramasser les déjections de leur animal préféré ou de l'emmener faire ses besoins en dehors de la zone urbaine. La Municipalité va donc installer des « totems informations-poubelles » Quai des bateliers et chemin de halage (Trans-semoysienne). Des sachets seront à retirer en Mairie ou à l'Office du Tourisme. Un arrêté Municipal sera ensuite pris afin de pouvoir sanctionner les contrevenants.



De plus, nous rappelons qu'il est interdit de laisser les animaux divaguer dans les rues.

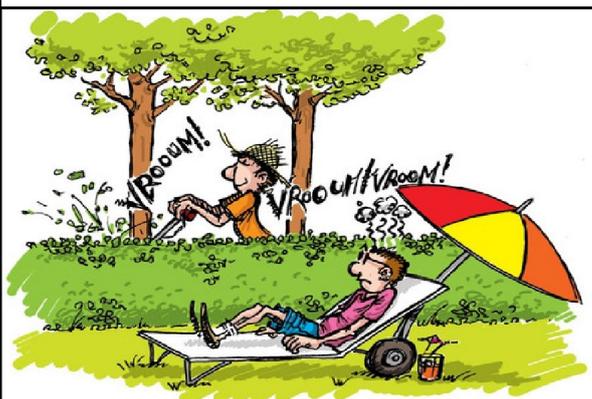
- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- Les riverains n'ont pas à déposer leurs déchets verts ou autres sacs de tri et OM dans l'enceinte des cimetières

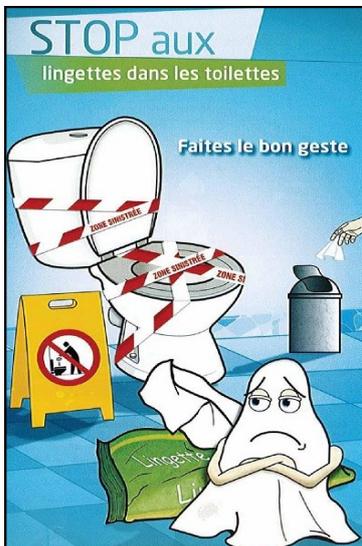


Avis aux utilisateurs de lingettes

Les fabricants de lingettes indiquent sur leurs produits « lingettes biodégradables », c'est sans doute vrai mais les lingettes que vous jetez dans les toilettes arrivent directement dans les postes de relevage ou en station d'épuration sans avoir eu le temps de commencer leur biodégradation.

Ces lingettes dans les réseaux d'assainissements encombrant les postes de relevages et en bouchent les pompes. Cela nécessite à chaque fois l'intervention d'une entreprise spécialisée et souvent le remplacement des pompes.

Il faut savoir qu'une intervention du camion hydrocureur et de deux agents coûte 605€, et que le remplacement d'une pompe revient à 1 600€. Pour que cela ne risque pas d'avoir un impact sur le tarif de la redevance assainissement il suffit de ne pas jeter les lingettes dans les toilettes et de les mettre dans la poubelle des ordures ménagères où elles auront le temps de se bio dégrader.



Déversoir de la Racine (suite et fin ?)

Pour mémoire, dans les LIM n°40 et 41 nous vous informions que la loi relative à la restauration de la continuité écologique (sédimentaire et piscicole) sur les rivières nous imposait l'effacement du déversoir de la Racine.

Ce dossier intercommunal est ouvert depuis 5 ans, dans le cadre d'une étude globale sur la Semoy française et ses affluents.

La Municipalité avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, a bataillé pendant ces 5 années pour tenter de sauver tout ou partie de ce déversoir contre les différents bureaux d'étude, agence de l'eau et administrations de l'Etat.

Mais « force doit rester à la loi ». Après l'intervention, à notre demande, de l'Architecte des Bâtiments de France, vu l'état du déversoir, un compromis a pu émerger, à savoir :

- Conservation et restauration d'un tiers du déversoir pour la mémoire de l'histoire de l'abbaye.

- Déconstruction des deux tiers restant pour la continuité écologique.

Seul point positif, le coût de ces travaux ne sera pas à la charge des contribuables car ce dossier a été traité conjointement avec l'entreprise BAMEO, en charge de la construction des barrages sur la Meuse, dans le cadre de ses obligations de mesures compensatoires.

Notre crainte reste cependant entière (outre la transformation du site de la Racine) sur les conséquences à venir pour les entreprises riveraines.



Travaux

Travaux réalisés par la commune :

Isolation acoustique du réfectoire des Ecaillettes.

Accès du cimetière de Laval Dieu

Toiture de l'ancienne école Rive Gauche

Mise aux normes des installations électriques des Ecaillettes.

Mise en accessibilité des ERP (établissements Recevant du Public) et des IOP (Installations Ouvertes au Public)



Travaux en prévision :

Traversée des Woïries (2^{ème} tranche)

Remplacement des fenêtres et portes de la salle du restaurant des Ecaillettes.

Travaux CCVPA (Communauté de Communes Vallées et Plateaux d'Ardenne)

Pose de la clôture du terrain de football en bord de Semoy.
Gravillonnage de rues.

Travaux d'aménagement dans les bureaux du siège administratif de la Communauté de Communes situé rue Pasteur.

En Projet à La Cour

Le bailleur Espace Habitat a déposé un dossier de réalisation d'un petit lotissement (4 pavillons) type béguinage pour séniors ou personnes handicapées ainsi que de 9 garages locatifs sur leur site de la rue du Port.

Un projet novateur qui correspond à une attente locale.



Voyage des anciens

Le traditionnel voyage des anciens de Monthermé a emmené les Baraquins dans le Pas de Calais. La première visite a été celle de la brasserie Goudale, une des plus importantes d'Europe. Après les explications du processus de fabrication, ils ont appris que l'entreprise brasse 1 million d'hectolitres par an soit 60000 bouteilles par heure. Après un déjeuner convivial, les baraquins ont découvert le monde verrier et la magie de la transformation du verre en fusion pour fabriquer de magnifiques objets. Chacun, sur les deux sites, a pu faire ses emplettes. Un modèle de journée unanimement apprécié qui appelle à être renouvelé l'année prochaine.



Cérémonie du Pont

Depuis de nombreuses années maintenant, la municipalité et l'amicale des troupes de Marine du Département célèbrent « La cérémonie du pont » en mémoire des combats des troupes coloniales composées en majorité de soldats malgaches. Cette année, le 13 mai, les élus ont eu le plaisir de recevoir Monsieur Jean Pierre Garbit, habitant dans le Var (Le Muy), présent en tant que délégué de l'UNAC Malgache qui a déposé un coussin de fleurs sur la stèle dédiée à ces événements. Monsieur Garbit et son épouse sont restés quelques jours à Monthermé, séjour qu'ils ont mis à profit pour visiter la région.



Courrier anonyme

Le Maire a la surprise de recevoir de temps en temps des lettres non signées. Elles comportent souvent des critiques voire des invectives écrites par des personnes indélicates. Nous rappelons que les élus se tiennent à la disposition de tous les contribuables désireux de discuter d'un sujet, d'exposer un problème, quel qu'il soit.



Mais une lettre anonyme ne peut pas être considérée comme un point de départ acceptable de discussion. Les élus savent qu'ils sont exposés à la critique, ce qui est normal et l'acceptent, plus encore si elle est constructive. Par contre vous comprendrez qu'il leur est difficile d'accepter ce genre de procédé.

Chacun a toujours la possibilité de contacter la Mairie par téléphone par mail ou courrier (signé) ou de venir à la permanence des élus tous les mercredis de 17h à 18h.

Le club de poterie

Lors des dernières vacances scolaires, le club de poterie du Comité des Œuvres Sociales a accueilli avec plaisir une dizaine d'enfants, afin de les initier au travail de la terre et de transformer celle-ci en objets divers. L'opération sera renouvelée en particulier avec des jeunes du centre aéré de juillet : une bien belle initiative de cette nouvelle section baraquine.



CLSH « les Ecaillettes » 2018

Notre traditionnel Centre de loisirs accueille pendant le mois de juillet plus de 130 enfants de Monthermé et des alentours. Ce chiffre reflète la satisfaction de l'ensemble des participants, enfants et familles. Le projet pédagogique est de proposer un accueil de loisirs permettant de partager certaines valeurs citoyennes comme l'intégration sociale, le vivre ensemble, le partage et la découverte. Pour cela, les moyens matériels et humains qui concourent à une bonne organisation sont donnés à son directeur David Léonard.

- 45000 € c'est la somme déjà prévue pour assurer un bon fonctionnement.



Du côté des associations

Les meubles de l'ancienne pharmacie Dubois.....

Plusieurs générations de clients se souviennent des beaux meubles et étagères en bois qui couvraient tous les murs de la pharmacie Thévenard puis Wormser et Dubois. Qu'allaient-ils devenir après le déménagement de la pharmacie ? Madame et Monsieur Daniel Dubois n'ayant pas l'intention de les conserver, mais souhaitant toutefois qu'ils restent dans le patrimoine de Monthermé, ont décidé d'en faire don à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Monthermé-Laval Dieu.

L'idée est donc apparue immédiatement de compléter les « Simples » du jardin par une herboristerie comme dans la tradition des anciennes abbayes.

Les meubles furent démontés par deux bénévoles de l'Association, dont l'un est menuisier, transportés par les services municipaux et remontés par les deux mêmes bénévoles en les adaptant à leur nouveau local. Cette réalisation sera présentée au public lors des Journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre.

Un grand merci aux donateurs pour ce souci de conservation du patrimoine.

Pour mémoire : l'Association a de nouveau reçu les « Croqueurs de pommes » en début d'année pour une initiation à la taille et greffe des arbres fruitiers. Puis a participé à « l'Orée des Légendes », a organisé la Fête au Jardin et le 22 juillet elle accueillera la Fête du Café, en vue d'initier les jeunes générations au « grillage » du café.

Preuve que l'association non seulement conserve le patrimoine mais le fait vivre.



Un nouveau service sur le port

Le réparateur de **bicyclettes** ambulant



🔧 Réparation de bicyclettes
toutes marques

🔧 Vente de pièces et accessoires
neufs et occasions

🔧 Vente de vélos de réemploi
garantie 3 mois hors crevaision

Le samedi au port de Monthermé de 10h à 19h

**Retrouver les lieux et dates des ateliers sur
www.lamachineapedales.com**

NON AU NOURRISSAGE

La Bernache du Canada est reconnue comme l'une des espèces les plus préoccupantes d'un point de vue environnemental, sanitaire, social et économique en Europe.

Comme pour tout animal sauvage, nourrir les bernaches du Canada est interdit, car cela amplifie :

- L'augmentation de leurs effectifs.
- Leur sédentarisation et leur concentration en zone habitée.
- La perte de leur instinct sauvage.
- La présence des rats.
- Les tensions entre riverains.

Rappel : Le nourrissage est interdit par le règlement sanitaire Départemental des Ardennes (article 120).



Relevé météo par Gérard LEFORT

avril

	Orientation du Vent								Pluie en mm (l/m ²)	Température	
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO		en degrés C.	
	1	1	1	6	11	6	6	1	Mini	Maxi	
Dominante	S								73		
Moyenne	5,1								2,4	8,40	19,1
<i>Pour comparaison</i>											
Total	de 2000 à 2018 inclus								71		
Moyenne									2,4		
Moyenne	de 2003 à 2018 inclus									5,2	17,3

Un mois d'avril presque comme il faut. La végétation a rattrapé son retard.

Violent orage le dimanche 29 avec quelques dégâts.

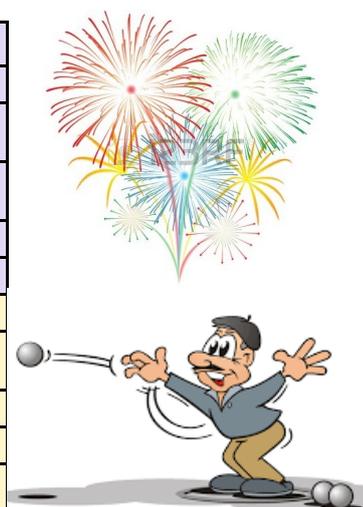
Mai

	Orientation du Vent								Pluie en mm	Température	
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO		en degrés C.	
	7	5	3	7	3	3	2	1	Mini	Maxi	
Dominante	De N à SE								74		
Moyennes	3,5								2,4	11,7	23,5
<i>Pour comparaison</i>											
Total	de 2000 à 2018 inclus								92		
Moyenne									3,0		
Moyenne	de 2003 à 2018 inclus									9,2	21,0

Un beau mois de mai. Une période orageuse en fin de mois. La Météo nationale a annoncé que la ville de Charleville-Mézières a été la plus chaude de France au mois de mai, et sûrement la plus ensoleillée.

Calendrier des manifestations

		JUILLET		
D	8	Repas marche gourmande	Amicale des Pompiers	Avancée du Cossec
L	9, 16, 23, 30	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome
V	13	Feu d'Artifice, bal Retraite aux flambeaux	Municipalité	Quai Aristide Briand Rue de la ville
D	15	Brocante Vieux Monthermé	Local Club	Quai des Bâteliers
D	22	Fête du café	CREHLOM	Abbaye de Laval-Dieu
		AOÛT		
M	1,8, 15,22	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome
S	25	Fête foraine	Municipalité	Cossec
D	26	Fête foraine—Bal Concert	HMM– Municipalité	Cossec
L	27	Fête foraine Prix de la ville	Municipalité Cochonnet Baraquin	Cossec Boulodrome
		SEPTEMBRE		
L	3, 9, 17, 24	Concours de pétanque	Cochonnet Baraquin	Boulodrome
V	7	Loto	Brico Club	Salle des fêtes
D	9	Concours Carnassiers	AAPPMA	Cossec
S	15	Journée du patrimoine Forum des associations	ASP-MLD Associations de la ville	Abbaye de Laval-Dieu Cossec
D	16	Journée du patrimoine	ASP-MLD	Abbaye de Laval-Dieu
V	21	Loto	Club de Mercredi	Salle des fêtes
		OCTOBRE		
V	5	Loto	AFR	Salle des fêtes
S	13	Repas dansant Concert	AAM HMM	Salle des fêtes Cossec
D	14	Concert	HMM	Cossec
S	27	Repas dansant	Amicale des pompiers	Salle des fêtes
		NOVEMBRE		
V	9	Loto	CASPVM	Salle des fêtes
D	18	Vide grenier	AFR	Cossec
V	30	Téléthon		Cossec



Téléthon

Etat civil du 15/12/2017 au 27/06/2018

<i>Ces listes sont publiées avec l'assentiment des personnes intéressées ou de leurs responsables légaux</i>		BOTTE Paul Jules (82 ans)	14 mars
		WIART Annie Marie Léa (74 ans) Epouse MARQUES	17 mars
Naissances		HENON Raymonde Rose (92 ans) Veuve PINVIN	10 avril
SBROVAZZO Baya Lucette	02 janvier	ESPINOSA Antonio (84 ans)	20 avril
DECONINCK Tahys	14 mars	DENIS Bernard André (84 ans)	21 avril
SAIDANI Amélya	21 juin	FILAINE Yves (79 ans)	03 mai
Décès		BART Chantal (65 ans) Epouse VAILLANT	18 mai
GUILLAUME Marie Josèphe (91 ans) Veuve DESCHAMPS	15 janvier	JACQUEMIN Jean Philippe René Emilien (61 ans)	20 mai
GRISARD Mauricette Marguerite (90 ans) Veuve GUICHARD	08 février	MARCUS Jean-Louis Marcel (61 ans)	20 mai
FORTEL Renauld Georges (78 ans)	18 février	LACROIX Renée (93 ans) Veuve ALLAIRE	27 mai
PAGAZZI Emilia Victoria (92 ans) Veuve COIS	01 mars	LOISELLE Fabrice Gilbert Léon (63 ans)	14 juin
GAY Suzette (89 ans) Veuve SIKORSKI	02 mars	CANIARD René Louis Maxime (82 ans)	27 juin
MAILFAIT René Jacky (66 ans)	09 mars	CIESLAK Joseph (82 ans)	27 juin
BOUILLARD Bernard Henri Philbert (86 ans)	10 mars		